



## **HLM à la diète p. 4 et 5**

La loi de finances oblige les organismes HLM à compenser la baisse des APL des locataires. Une mesure qui les fragilise.

## **Passage en caisse p. 9**

Déclaré d'utilité publique le 16 novembre, le projet de contournement Est reste tributaire de l'engagement financier de l'État.

## **Leçon d'humanité p. 18 et 19**

Le champion du monde Lilian Thuram a rencontré le 8 novembre un groupe de jeunes Stéphanois au centre Jean-Prévost.



84 000 femmes sont victimes de viol ou de tentatives de viol chaque année en France. Dans une société encore dominée par des réflexes sexistes, les victimes de violences sexuelles ont d'autant plus de mal à se reconstruire. **p. 10 à 13**



### CONTRE LE SEXISME

## Stop !

La Ville a mené une campagne d'information contre le sexisme et les violences sexuelles dans le cadre de la semaine précédant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre. Cette campagne a suscité de nombreuses réactions. Une vidéo de cinq minutes revient sur cette « prise de conscience collective ». À découvrir sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)

### FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE

## Ouvrir un livre, s'ouvrir au monde

Pour sa 35<sup>e</sup> édition, le festival du livre de jeunesse de Rouen est placé les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre sous le thème de « lecture et numérique ». 70 000 ouvrages y sont présentés comme autant de fenêtres « *sur d'autres temps, d'autres mondes, d'autres civilisations, d'autres formes de pensées, d'autres cultures* », indique Annick Benoit, la présidente du festival. La ludothèque Célestin-Freinet sera présente sur les trois jours du festival. Spectacles et animations : programme sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)

**INFOS** Halle aux toiles, Rouen. Tarif : 2,50 € (valable pour les trois jours). Gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses.



### ASSISES DE L'ÉDUCATION

## Regards croisés

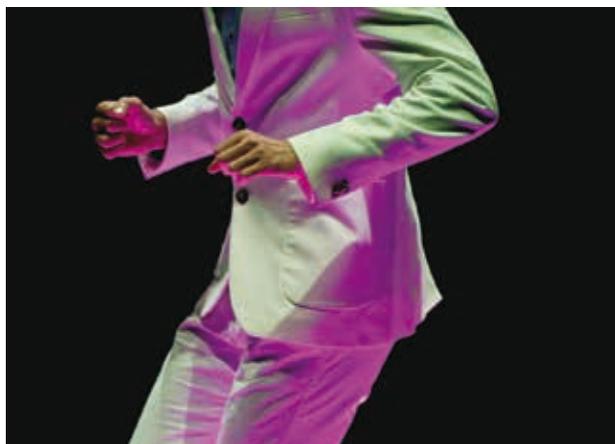
Les 4<sup>es</sup> Assises de l'éducation se sont tenues du 15 au 17 novembre 2017, à Saint-Étienne-du-Rouvray. Élaboré par les membres du conseil consultatif du Projet éducatif local et décliné sur quatre sessions, le programme s'est articulé autour de la thématique « Regards sur les enfants/Regards des enfants ». Cette thématique fait suite à « la coéducation » (2011), « la bienveillance » (2013) et « le temps libre » (2015). Comptes rendus de ces trois journées d'assises sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)



## SANTÉ PUBLIQUE

### Le Samu en grève illimitée

À l'appel de l'intersyndicale CGT-CFTC-FO-Sud-CFDT, les ambulanciers du Samu/Smur du CHU de Rouen sont en grève illimitée depuis le 17 novembre. Ils dénoncent le projet de suppression de six postes de chauffeurs-ambulanciers (*Le Stéphanois* n° 239), lequel risquerait, selon la CGT, de supprimer l'un des trois équipages Smur (véhicule lourd du Samu). « *Les négociations entamées depuis maintenant six mois n'ont rien donné*, explique François Hiss, représentant CGT des ambulanciers. *Mais il semblerait toutefois que nos mouvements répétés aient réussi à faire partiellement reculer la direction qui prévoyait initialement de supprimer douze postes au total.* » Pendant la grève, les secours et les soins aux personnes sont donc toujours assurés.



## DEUXIÈME ÉDITION

### La Nuit de la danse

La Nuit de la danse est un pas de côté dans la saison du Rive Gauche, une invitation à vivre des expériences singulières et intenses, jusqu'aux tranches d'un dance floor ! Trois artistes, cinq rendez-vous et une vingtaine d'amateurs aux côtés de Nathalie Pernette, Dominique Boivin, Thomas Lebrun... Dès 15 ans.

**LA NUIT DE LA DANSE** samedi 16 décembre, 19 heures, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.



## À MON AVIS

### Le combat se poursuit

La publication du décret d'utilité publique par l'État du projet de contournement Est ne peut que venir heurter profondément les Stéphanois.es.

En effet, les dangers représentés par cette liaison A28/A13 sont multiples : pour le développement économique de la zone industrielle Seine Sud, dont une partie des terrains serait absorbée par ce projet de contournement, pour la santé des populations avec un accroissement significatif de la pollution atmosphérique proche des habitations et pour l'environnement avec la neutralisation importante de terres agricoles.

De plus, le montage financier de l'opération, et notamment le niveau d'engagement de l'État, est complètement incertain.

Face à ces constats et au regard des défis actuels, le feu vert donné par le gouvernement à ce projet ne peut donc susciter qu'incompréhension et colère.

Pour cela, la Ville se réserve la possibilité d'engager un recours contentieux très rapidement pour mettre en cause ce décret.

Le combat se poursuit, plus que jamais.

**Joachim Moyse**

Maire, conseiller régional



**Directeur de la publication :** Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :**

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

**Conception graphique :** L'ATELIER de communication.

**Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappes, Laurent Derouet.

**Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert.

**Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.)

**Illustrations :** Adène/Iconovox. **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

LOGEMENT SOCIAL

# HLM décimées

La loi de finances exige des bailleurs sociaux qu'ils compensent la baisse de 50 à 69 € des APL de leurs locataires : une « attaque » contre le logement social, s'indignent les organismes HLM.

## Les coulisses de l'info

Alors que les *paradise papers* chiffrent l'évasion fiscale des Français riches à 20 Md€ par an, le gouvernement veut économiser 1,5 Md€ sur les plus pauvres en diminuant les APL... et « en même temps » fragilise le secteur du logement social.

L'article 52 de la loi de finances 2018 fait l'unanimité des bailleurs sociaux contre lui. Censé rendre la baisse de 50 à 69 € par mois des aides personnelles au logement (APL) indolore pour les 54 % de locataires du parc social français qui en bénéficient, ledit article 52 exige des organismes HLM qu'ils compensent cette réduction des APL par des remises de loyers équivalentes.

Or l'article 52 les « privera [...] de 75 % de leurs capacités d'investissement », s'est insurgée le 7 novembre l'Union sociale pour l'habitat (USH) au nom des 720 organismes HLM de France, prévenant que « pour nombre d'entre eux, [cette mesure] est le début de sérieuses difficultés financières, tandis que plus de 200 organismes risquent tout simplement la faillite ».

Rédigé avec l'objectif de réaliser 1,5 Md€ d'économies sur le budget de l'État, l'article 52 attaquerait non seulement le « modèle économique du logement social », toujours selon l'USH, mais il pourrait également se traduire par des hausses indirectes de loyer. Les bailleurs pourraient en effet être

contraints « de chercher des recettes supplémentaires », explique Franck Ernst, directeur général du Foyer stéphanois, comme d'ajouter au loyer la moitié des économies de chauffage réalisées grâce aux isolations thermiques...

### « Ces euros vont nous coûter très cher ! »

L'USH chiffre l'impact de l'article 52 sur la seule année 2018 à 54 100 logements non construits et à 103 100 autres non réhabilités. Un sérieux coup de canif dans les carnets de commandes des entreprises du bâtiment qui verraient dès lors 146 000 de leurs emplois menacés.

Pour la seule Normandie, la compensation des APL « mangerait » 100 M€, dont 23 M€ sur la métropole rouennaise. L'USH Haute-Normandie indiquant, par sa directrice Ariane Massière, que les sous-loyers appliqués de force par la loi ne se limiteraient pas aux seuls locataires concernés par la baisse des APL. Des non bénéficiaires de l'APL en dessous d'un certain seuil de revenus pourraient aussi voir leurs loyers





Les HLM, qui logent un ménage sur deux en dessous du seuil de pauvreté, supportent 100 % de la baisse des APL alors qu'ils ne perçoivent que 44 % de ces aides. Le secteur privé n'est quant à lui pas impacté.

PHOTO : J. L.

baisser, ce qui ajouterait 30 M€ de perte aux 100 M€ de recettes « mangés » pour cause de compensation d'APL.

Quoi qu'il en soit, « ces euros d'APL en moins vont nous coûter très cher, prévient quant à lui Gérard Raux, président de la Confédération nationale du logement (CNL) de Seine-Maritime. *Il y aura moins de constructions, moins de rénovations, moins d'entretien et moins de travail social sur le terrain* ». Ce que confirment

les bailleurs sociaux...

La déconstruction du secteur du logement social ne s'arrête toutefois pas là. Après avoir rayé d'un trait de plume cet été 130,5 M€ de crédits dédiés à l'amélioration de l'habitat, le même projet de loi de finances réduit pour 2018 à 50 M€ la participation de l'État à la construction du logement social (aide à la pierre), contre 84 M€ en 2017, là où il s'était engagé en 2016 à mettre 200 M€ par an...

## MESURES D'URGENCES Appel de Grigny

La Ville a signé l'appel lancé par les maires et les associations lors des États généraux de la politique de la ville qui se sont tenus le 16 octobre dernier à Grigny, près de Paris. Parmi les « dix mesures préalables d'urgence concrètes à mettre en œuvre avant le budget 2018 », les signataires réclament « la suspension immédiate de la réduction des emplois aidés » ; « le rétablissement immédiat des financements de la politique de la ville » ; la création d'un « fonds d'urgence immédiat doté de 100 M€ pour 100 quartiers » les plus en difficulté ; ainsi que le doublement du budget de la politique de la ville à un milliard d'euros.

## INTERVIEW

### « Brutal et dangereux »

Agnès Berland-Berthon est professeure des universités à Bordeaux-Montaigne. Elle est l'auteure de *La démolition des immeubles de logements sociaux : histoire urbaine d'une non-politique publique* (Éditions du Certu, Lyon, 2009).

#### L'article 52 vise-t-il à démolir le secteur du logement social ?

Ce n'est pas une entreprise de démolition, c'est la méthode Macron : il y a un changement structurel à réaliser, alors il faut le faire vite et brutalement. Oui, c'est brutal, oui, c'est dangereux, mais ce n'est pas pour autant que la fonction de régulation du marché qui est confiée aux organismes HLM va disparaître. La question est plutôt de savoir où ils risqueraient de disparaître alors qu'il ne le faut pas, dans les villes moyennes par exemple. Si ces territoires sont abandonnés, ce ne sera plus de la brutalité mais de l'injustice.

#### Une ville sans HLM, c'est possible ?

La ville n'est pas vertueuse, sans les organismes HLM, on peut en effet s'inquiéter. Mais il ne faut pas non plus voir une opposition entre un secteur public qui serait vertueux et un secteur privé qui serait diabolique. L'un et l'autre travaillent ensemble mais dans des rôles différents, notamment dans leur rapport au temps. Les organismes HLM ne sont pas dans une logique de rentabilité immédiate mais dans un long terme qui leur donne une véritable expertise sur la qualité des politiques de logement et le respect dû aux habitants.



◀ Reçus en octobre par le maire Joachim Moise, les responsables associatifs ont demandé à rencontrer la préfète. Ils ont rendez-vous en préfecture, le 1<sup>er</sup> décembre.

PHOTO : E. B.

### POLITIQUE DE LA VILLE

# « On dresse les gens les uns contre les autres »

Après avoir réduit les crédits des associations, le président Macron annonce « un plan de bataille » pour les quartiers. Les assos y voient un creusement des inégalités.

**L**e 14 novembre, le président Macron était à Tourcoing et annonçait ses mesures pour changer d'ici la fin de son quinquennat « le visage de nos quartiers », a-t-il dit. Un visage qu'il a pourtant contribué à crispier l'été dernier en privant, sans préavis ni concertation, les associations citoyennes et solidaires d'une part importante de leurs subventions « politique de la ville » (*Le Stéphanois* n° 238). Et malgré des annonces égrenées pendant une heure vingt, les responsables associatifs stéphanois n'ont pas été rassurés par le discours présidentiel. « Pour la première fois, les associations sont incapables d'avoir de vraies réponses de la part des ministères sur les actions qu'elles veulent mener, déplore Emmanuel Sannier, directeur de l'Association du centre social de La Houssière (ACSH). Ma crainte, c'est qu'il y ait désormais des quartiers prioritaires mieux servis que d'autres en

*fonction de leur proximité avec le pouvoir, qu'il n'y ait plus d'équité de territoire. »*

#### « Une logique de réussite très individuelle »

Le président de la République annonce que les financements politiques de la ville seront « sanctuarisés » pendant cinq ans. « C'est une bonne nouvelle, ironise Emmanuel Sannier. Mais c'est aussi une très très mauvaise nouvelle car ces crédits sont en baisse ! » Le président veut remettre au goût du jour les « emplois francs » mis en place par François Hollande et finalement abandonnés faute de succès « Ce n'est pas ce qui va résoudre quoi que ce soit, ajoute le directeur de l'ACSH. Les entreprises n'embauchent pas pour trouver des subventions mais pour trouver des compétences. Or les quartiers sont pénalisés par un manque de formation, par un manque de mobilité. Encore une fois, avec ces emplois

*francs, on va mettre les gens en opposition pour un même niveau d'études, on va encore les dresser les uns contre les autres. »*

Également échaudée par les coupes budgétaires de cet été, Nathalie Rault, directrice de l'Association stéphanoise de prévention individuelle et collective (Aspic), prend ces annonces présidentielles avec méfiance : « On ne sent pas une seule mesure annoncée par Macron qui bénéficierait à tous, au collectif, pointe-t-elle. On est sur une logique de réussite très individuelle. C'est vrai qu'il y a des compétences dans les quartiers mais je crains qu'en focalisant tout sur ces dernières on en oublie le lien social. »

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre, les responsables associatifs stéphanois, accompagnés par le maire, seront reçus par la sous-préfète à la ville. « J'en attends une ligne directrice claire, au-delà des annonces », prévient Emmanuel Sannier. ■

## COPROPRIÉTÉ ROBESPIERRE

# Les radiateurs sont chauds

Le maire, Joachim Moyse, a pris un arrêté permettant de rétablir le chauffage dans les immeubles de la copropriété privée Robespierre. Le chauffage a été remis le 9 novembre.

**LES TEMPÉRATURES DESCENDAIENT ET LES OCCUPANTS DE LA COPROPRIÉTÉ PRIVÉE ROBESPIERRE N'AVAIENT PAS DE CHAUFFAGE.** La faute à une poignée de propriétaires non occupants et malhonnêtes qui, depuis des années, ne s'acquittent plus des charges de leurs nombreux appartements dont ils continuent néanmoins de percevoir les loyers.

Placée sous la tutelle d'un administrateur judiciaire depuis fin 2015, la copropriété avait cumulé une dette de chauffage de 184 000 € auprès de la société Madrillet-Énergie. Une partie de cette dette étant gelée par la mise sous administration judiciaire, le prestataire conditionnait la remise en chauffe à l'apurement de la dette de 59 000 € correspondant à la saison de chauffe 2016-2017, non « gelée » par l'administration judiciaire.

### « La Ville récupérera ses fonds »

Inquiet de laisser des familles dans le froid et de les voir utiliser des moyens de chauffage inadaptés (en particulier dans l'immeuble Sorano, délabré et dépourvu d'équipements de sécurité), le maire a pris un arrêté en vue du « rétablissement de la sécurité publique ».



Le chauffage a été remis dans la copropriété grâce à la Ville, charge maintenant à l'administrateur provisoire AJ Associé de récupérer l'argent auprès des propriétaires...

PHOTO : J. L.

Cet arrêté permet à la Ville d'avancer au fournisseur d'énergie le solde qui n'aurait pas été recouvré auprès des propriétaires. « *En aucun cas la Ville ne décide de payer les dettes des copropriétaires défaillants. Ces mauvais payeurs se verront réclamer les sommes non versées. La Ville récupérera ses fonds le plus rapidement possible* », indiquent les services de la Ville. L'arrêté du maire a

été pris « *sans attendre d'hypothétiques décisions d'autres institutions partenaires* » assure la Ville. Joachim Moyse a en effet, à plusieurs reprises, sollicité « ses partenaires » afin qu'ils joignent leurs efforts aux siens afin de trouver une solution humaine et rapide. Complexités juridiques et priorités différentes, la Ville a dû agir seule. ■



## LINKY

### Collecte de témoignages

Une attestation Cerfa est téléchargeable sur le site de la Ville (rubrique « dépêche » à la date du 9 novembre) afin de permettre aux Stéphanois de témoigner du non-respect par les prestataires d'Enedis de l'arrêté du 20 septembre interdisant le déploiement du compteur Linky sur la commune. Enedis ayant déféré la Ville au tribunal administratif le 24 octobre, afin de casser l'arrêté pris par le maire, ces attestations pourront être produites devant le juge. Les habitants peuvent déposer cette attestation auprès des accueils municipaux. Il est nécessaire d'y joindre un justificatif d'identité. L'attestation pourra être produite si l'arrêté du maire était déféré au tribunal administratif. « *Notre argument sur le fond est de dire que ce compteur est inutile et néfaste sur le plan sanitaire et sur celui de la sécurité*, assure le maire Joachim Moyse. *Nous avons pris ces dispositions afin d'aider les habitants à le refuser et à se protéger face à des demandes agressives et harcelantes.* » Quoi qu'en dise Enedis, l'arrêté municipal est valable. Seul le juge du tribunal administratif pourrait l'invalider.

COLLÈGES

# Tu as fait tes devoirs ?

Sans être une grande nouveauté pour les collèges stéphanois, « Devoirs faits » a le mérite de questionner le partage des rôles entre parents et enseignants dans les apprentissages.

C'était l'une des promesses du candidat Macron. Mis en place dès la première rentrée scolaire du quinquennat avec une première phase de recensement des besoins, le dispositif « Devoirs faits » est entré dans sa phase active le 7 novembre. Destiné à permettre aux collégiens volontaires de rentrer à la maison exercices réussis et leçons apprises, le dispositif devrait toucher, dès la rentrée 2018, 35 % des élèves et coûter 220 M € au budget de l'État.

Une des principales critiques opposée à la mesure serait « la déresponsabilisation des parents » quand ses partisans évoquent l'inégalité des enfants face aux ressources disponibles à la maison pour les aider dans leurs devoirs. Et le niveau de connaissance des parents n'est pas seul enjeu. Le chahut des frères et sœurs, la fatigue après une journée de travail peuvent tout autant

créer un climat peu favorable aux devoirs... quand ce n'est pas, parfois, la difficulté pour les parents de bien cerner la demande des professeurs. Faut-il apprendre par cœur ? Faut-il lire à haute voix ou silencieusement ? C'est quoi déjà un cosinus ?

## « Une aide à la parentalité »

Au collège Maximilien-Robespierre, comme dans les autres collèges stéphanois, où les élèves volontaires sont depuis longtemps habitués à faire leurs devoirs dans l'établissement, la mesure permettra surtout de renforcer les liens entre les familles et le collège, affirme Stéphane Gautier, le principal-adjoint : « Nous allons inviter les parents aux séances de devoirs faits, l'objectif est que nous soyons tous d'accord sur ce que les professeurs attendent des devoirs qu'ils donnent. » Loin, donc, de lui opposer l'argument de la déresponsabilisation,

les chefs d'établissement assurent que la mesure joue en faveur d'un apaisement du climat familial. « La plupart des conflits au sein de la famille viennent au moment des devoirs, explique Catherine Malheuvre, la principale du collège Pablo-Picasso. Et puis l'école ne se réduit pas aux devoirs. Il serait peut-être mieux que les discussions à table portent sur ce que l'enfant a appris à l'école. Laissons les parents se responsabiliser autrement que sur les devoirs. »

Sa collègue du collège Paul-Éluard y voit même, quant à elle, « un soutien à la parentalité » : « Le travail personnel de l'élève fait partie de l'enseignement des profs, il ne devrait pas être externalisé dans les familles. Le boulot des parents, c'est aussi d'avoir du temps pour jouer avec les enfants. La relation parents-enfant devrait être davantage privilégiée pour discuter, penser à l'orientation... »



◀ Au collège Robespierre, comme dans les trois autres collèges stéphanois, la mesure « Devoirs faits » sera financée par l'État en lieu et place du Contrat de réussite éducative (Cred) du Département... même si ce dernier affirme qu'« il n'y a pas de lien » entre les dispositifs.

PHOTO : J. L.

## CONTOURNEMENT EST

# Rien n'est joué

Mardi 14 novembre 2017, le décret d'utilité publique relatif au projet de contournement Est a été signé. Une décision importante mais qui appelle une question : l'État confirmera-t-il son soutien financier et pour quel montant ?



**APRÈS QUE LE CONSEIL D'ÉTAT A RENDU UN AVIS FAVORABLE AU PROJET DE CONTOURNEMENT EST**, le Premier ministre Édouard Philippe, sur la base du rapport du ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, a décrété d'utilité publique le projet de contournement Est. Dès la publication du décret au journal officiel le 16 novembre 2017, les présidents de la Région, du Département de la Seine-Maritime et de la Métropole ont exprimé leur satisfaction sans manquer d'y associer un bémol. « Il appartient désormais à l'État de confirmer son soutien financier », a ainsi précisé Frédéric Sanchez, président de la Métropole Rouen-Normandie, par voie de communiqué de presse.

Loin d'être anodine, cette remarque touche à l'un des points clefs du projet : son coût, estimé à 890 M€ ! Un fardeau qui reposera sur les épaules des collectivités locales qui se sont déjà engagées à augmenter leurs contributions (voir *Le Stéphanois* 238), de l'État sans doute... – mais jusqu'à quel point ? – et

des contribuables à coup sûr. Et le fardeau pourrait encore s'alourdir. Des surcoûts sont envisageables pour la prise en charge des risques de pollution et notamment pour la sécurisation de la ressource en eau au niveau du point de captage de la Chapelle qui pourrait être impacté par la construction d'un viaduc. De son côté, le maire Joachim Moysse continue de s'interroger « *sur la faisabilité* » d'un tel projet à la fois « *anachronique* » et délétère sur un plan social, sanitaire et environnemental. Convaincu que « *rien n'est joué* », le premier édile stéphanois annonce que « *la Ville se réserve la possibilité d'engager un recours contentieux très rapidement pour mettre en cause ce décret d'utilité publique* ». ■

▲ La publication du décret d'utilité publique ouvre de nouvelles perspectives. L'État sera bientôt en mesure de lancer un appel d'offres européen afin de retenir un concessionnaire, en charge de la réalisation de la liaison A28/A13.

## SOLIDARITÉ

# Cinq jours pour le Téléthon



**Le collectif stéphanois Solidarité espoir recherche se mobilise cette année encore pour récolter des dons en faveur de l'association française contre les myopathies (AFM).**

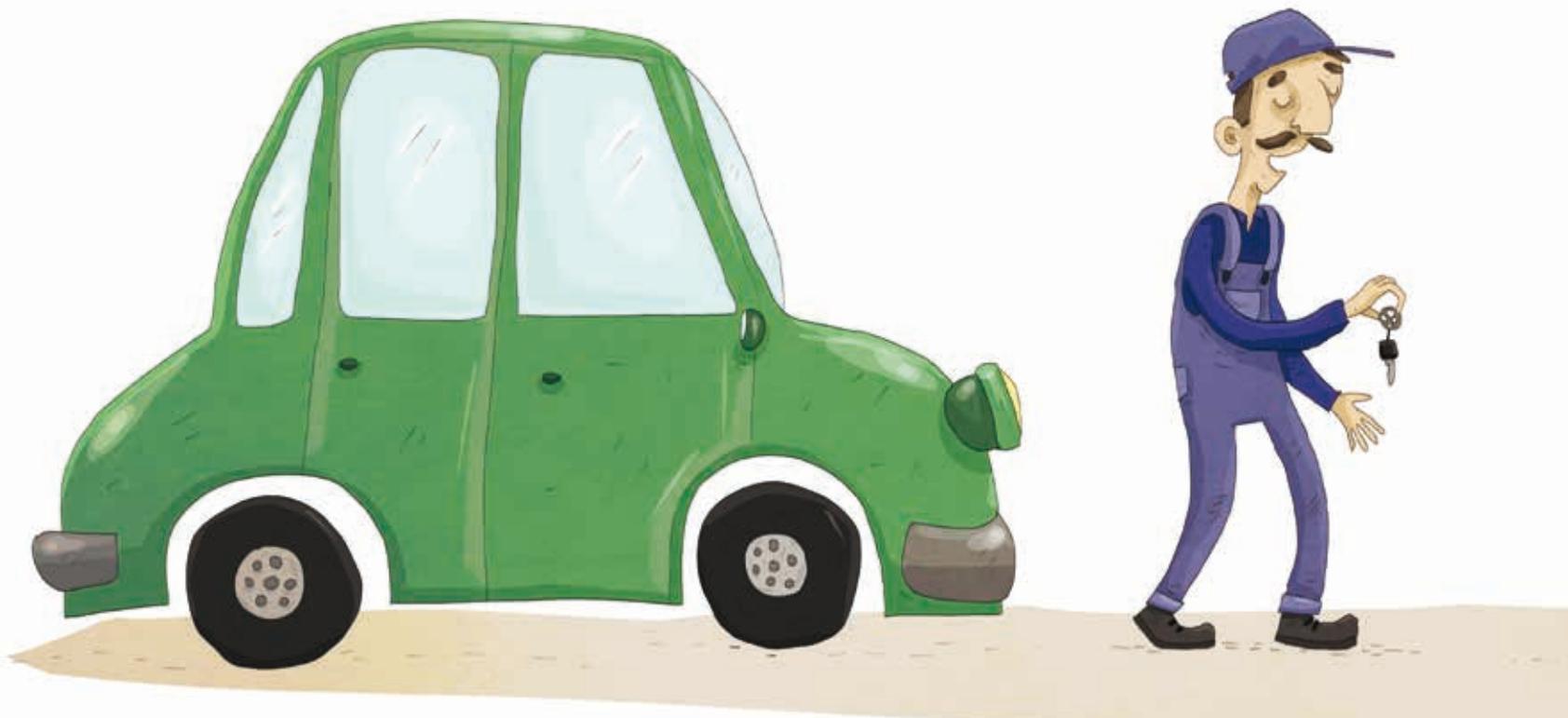
Pour cette édition 2017 du Téléthon, le programme des animations se déclinera sur cinq jours, répartis sur deux week-ends, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre ainsi que les 8 et 10 décembre. Au total, une douzaine d'associations stéphanoises seront sur le terrain pour proposer des activités destinées à rassembler tous les publics, en particulier les amateurs de sport. Au chapitre des nouveautés, et pour se mettre en jambes, les douze heures de VTT organisées par le VTT club du Rouvray avec un premier départ dès 8 heures samedi 2 décembre. Le même jour, à 14 heures, à la salle festive, un atelier de travail manuel permettra aux enfants de préparer leurs cartes de Noël pour décorer le sapin et leurs lettres au père Noël pour s'assurer que les chaussons seront bien garnis.

Pour la première fois aussi, dimanche 10 décembre, le Running club stéphanois sera de la partie avec le prix de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray. Le départ de cette épreuve de cross inscrit au programme du challenge intercross de la Seine est prévu à 8 h 30 et se déroulera entre le gymnase Paul-Éluard et le bois du Val-l'Abbé. De leur côté, les plus sédentaires pourront se tourner vers un tournoi de poker, un atelier détente du dos, un bal country et l'incontournable loto qui bénéficiera des dons des commerçants stéphanois.

**INFOS** 3637 pour vos dons. Le programme des animations est accessible en ligne sur le site de la Ville : [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)



Et voilà Monsieur ! Elle est comme neuve . Vous direz à votre femme de faire attention sur la route .



# « LA SOCIÉTÉ A DU MAL À ENTENDRE ÇA »

Les stéréotypes sur les femmes et leur sexualité, très ancrés dans la société, minimisent la réalité du sexisme et des crimes sexuels dont elles sont victimes. Voire, ils les favorisent...

**S**iffler une femme dans la rue ou à l'Assemblée nationale n'est pas un crime. Cet acte sexiste ne fait pas de l'homme qui le commet un violeur potentiel, certes. Toutefois – et plusieurs études\* le montrent – la banalisation de ces actes sexistes a des conséquences humainement et socialement néfastes, comme le pointait en mars 2016

une enquête Ipsos commanditée par l'association Mémoire traumatique et victimologie : « De très nombreux Français, de tout sexe et de tous âges, ont aujourd'hui tendance à considérer qu'il existe de véritables motifs permettant de déresponsabiliser ou d'excuser les violeurs et a contrario d'incriminer la victime ». Or, selon l'Observatoire national des vio-

lences faites aux femmes, chaque année en France, 84 000 femmes majeures sont victimes de viols ou de tentatives de viols. Et, contrairement à l'image parfois véhiculée par les médias à l'occasion de crimes, certes réels mais marginaux au regard de la réalité statistique, « ces dizaines de milliers de viols ne sont pas le fait de prédateurs qui agressent des joggeuses, prévient

# Les coulisses de l'info

La Ville était impliquée contre les violences faites aux femmes bien avant l'« affaire Weinstein », du nom de ce producteur hollywoodien accusé d'agressions et de viols par des actrices. *Le Stéphanois* n'a pas non plus attendu cette affaire pour en parler... et il continuera à le faire lorsque la vague médiatique sera passée.



Sandrine Caullireau, psychologue au Centre ressource et d'information sur les auteurs de violences sexuelles (Criavs). *Les viols sont souvent intrafamiliaux et la société a du mal à entendre ça* ».

## « Prise de conscience collective »

Considéré comme un crime depuis seulement 1980 (il était auparavant sanctionné comme un délit), le viol peine véritablement à être « entendu » en tant que tel par la société, et par les victimes elles-mêmes, acquiesce Jean-François Laot, éducateur spécialisé au Criavs. « *Il y a encore énormément de faits où les gens ne portent pas plainte, surtout en ce qui concerne les violences intrafamiliales. Il n'y a que 10 % de*

*plaintes et sur ces mêmes 10 %, il n'y a que 10 % qui aboutissent devant le juge.* »

Preuve de cette résistance de la société à « entendre ça », comme le dit la psychologue du Criavs : il aura fallu attendre 1992 pour que le viol entre époux commence à être reconnu par les juges comme un « vrai » viol. Il ne sera explicitement reconnu comme tel par la loi qu'en 2010, « *quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage* ».

Alors certes, il y a une marge entre le viol et le sexisme ordinaire.

Les « machos » et les « lourdauds » qui harcèlent les femmes dans la rue, au travail ou à la maison ne sont pas des criminels au sens légal du terme mais « *le sexisme est le socle des violences faites aux femmes*, explique Francine Goyer, première adjointe au maire. *C'est cette prise de conscience collective qui nous a poussés à lutter tous contre ces violences faites aux femmes* ». Cette implication active de la Ville contre les violences faites aux femmes s'est traduite cette année par la campagne d'information municipale « Stop violences sexistes » que les Stéphanois ont pu découvrir dans la rue et les espaces municipaux dès mardi 21 novembre.

## Sortir du déni...

Reconnue et appréciée pour avoir suscité de nombreux débats, cette campagne aura surtout visé à faire collectivement prendre conscience que des comportements, des paroles ou des gestes jugés anodins, et

## RAPPORTS DE FORCE

# Convention d'Istanbul

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014, la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique, dite convention d'Istanbul, est en vigueur en France. Ce texte établit des standards minimums en matière de prévention, de protection des victimes et de poursuite des auteurs. Il reconnaît notamment que « la violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation » et que cette violence « est un des mécanismes sociaux cruciaux par lesquels les femmes sont maintenues dans une position de subordination par rapport aux hommes ».

au-delà même des effets destructifs que cela peut avoir sur les femmes qui en sont victimes, « *entretiennent un climat qui laisse à penser que les femmes sont inférieures aux hommes*, ajoute Francine Goyer, et que leur corps leur permettrait de compenser des compétences qu'elles n'auraient pas. Et cela met un climat où l'on peut se permettre de plus en plus de choses ».

Toutefois, et c'est là le paradoxe pointé par le Criavs, les auteurs de violences sexuelles eux-mêmes ne se sentiront vraisemblablement pas concernés ou visés par de telles campagnes de prévention ou d'information, explique Sandrine Caullireau : « *Les auteurs de violences sexuelles sont souvent dans le déni de la gravité de ce qu'ils ont fait, c'est un mécanisme de défense, s'il n'y avait pas ça, ils s'écrouleraient. Ils pratiquent le clivage, possèdent deux personnalités, évoluent dans deux mondes différents qui ne se rencontrent pas. Et c'est insupportable pour les victimes.* »

Le travail à faire reste donc colossal, comme l'explique Fatima Goual du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Seine-Maritime (CIDFF). « *Dans le discours, on est égaux mais quand on creuse c'est moins vrai, la société s'est construite comme ça*, souligne-t-elle. *Le sexisme est tellement poussé que même dans les familles où l'on essaie de lutter contre les stéréotypes sexistes, c'est compliqué...* » ■

\* Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF, 2004) ; enquête Virage de l'Ined (2016) ; enquêtes Cadre de vie de l'Insee et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP).

# ONDES DE CHOC

Pour les victimes de violences sexuelles, le travail de reconstruction passe souvent par plusieurs étapes. En paroles et en actes, la police et la justice, les médecins, les psychologues et les services sociaux sont autant de tuteurs de résilience sur le court et le long termes.

« **E**n psycho-traumatologie, la prévalence des conséquences de l'événement traumatique du viol s'apparente à celle de l'événement traumatique des actes de barbarie et de torture », rappelle Katia Lecœuche, victimologue à Rouen. Pourtant, les réactions suite à un tel choc demeurent très variables et dépendent notamment du contexte dans lequel les violences ont eu lieu. Au sein de la cellule familiale comme au sein du couple, les victimes éprouvent les plus grandes difficultés à témoigner et à engager une procédure. « Lever le voile sur l'acte violent, c'est une chose. Se reconnaître soi-même victime et être reconnu victime par les autres, c'est encore autre chose », souligne Katia Lecœuche.

## Ne pas ajouter de la violence à la violence

Dans les heures qui suivent l'agression mais aussi bien des années plus tard, le centre d'accueil spécialisé pour les agressions (Casa), rattaché aux services des urgences du CHU de Rouen, constitue un lieu d'accueil unique en son genre. Entre ces murs, la prise en charge est aussi bien médicale que judiciaire. Pour les cas de viols en particulier, les examens effectués dans les 48 à 72 heures peuvent faciliter l'identifi-

cation de l'agresseur et permettre la mise en place d'un traitement de trithérapie si nécessaire.

Mais le Casa ne se veut pas qu'un lieu d'expertise médicale et médico-légale. « Nous faisons d'abord en sorte que les personnes ne subissent pas ces examens comme une seconde agression. Rien n'est fait sans l'accord des victimes et nous prenons toujours le soin d'expliquer le pourquoi et le comment de l'examen pratiqué », insiste le docteur

Thureau, médecin légiste au Casa. Le médecin légiste est donc souvent accompagné d'un gynécologue voire d'une psychologue. Cette diversité d'intervenants spécialisés constitue autant d'atouts pour libérer la parole et commencer à envisager une approche de reconstruction. « Lorsqu'ils s'adressent à une psychologue, une assistante sociale, un médecin légiste ou un gynécologue, les personnes peuvent tenir des discours différents sans être contradictoires. Toutes ces données sont plutôt complémentaires. Charge à nous de recouper ces informations », précise le docteur Sophie Thureau.

Outre l'aspect somatique et psychologique, la prise en charge des victimes de violences sexuelles implique aussi de prendre en compte des données sociales. « Il faut un temps

pour rappeler la gravité de l'acte, les droits des victimes mais aussi les devoirs quand il s'agit notamment de protéger les enfants », précise Jeanne Laperdrix, assistante sociale au Casa. Car

l'agression n'est pas déconnectée de la vie. Elle peut avoir des conséquences sur les relations avec les amis, les parents et le travail. L'assistante sociale est présente pour rappeler l'ensemble des ressources disponibles et envisager des solutions d'urgence ou sur le plus

## RETOUR À LA VIE

long terme. « Certaines femmes ne veulent pas partir de chez elle quand les violences se déroulent dans la sphère conjugale. Il est inutile de les forcer. En revanche, on peut commencer à mettre des choses en pratique pour préparer un départ d'urgence », insiste Jeanne Laperdrix. Dans tous les cas, l'accueil dans la famille ou chez un ami est privilégié. En dernier ressort, des placements d'urgence de 72 heures renouvelables sont envisagés au sein du pôle d'accueil violences intrafamiliales (Pavif).





## À VOIR

### La Ville s'engage

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Ville s'est engagée pour l'égalité femmes/hommes et contre les violences sexistes. Du 20 au 25 novembre 2017, une campagne d'information s'est déroulée à Saint-Étienne-du-Rouvray pour sensibiliser les Stéphanois-e-s et proposer des solutions d'écoute et de prise en charge aux victimes en particulier auprès d'une assistante sociale référente. Retrouvez le reportage réalisé par la Ville sur cette campagne d'information sur le site [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr) (lire p. 2).

### Re-construire

Sur le temps long, chaque victime suivra ensuite son propre parcours pour se reconstruire. Un chemin souvent semé d'embûches... « *Le noyau dur, c'est le sentiment de culpabilité parce qu'il y a besoin de donner du sens à l'incompréhensible. À un moment, ce sentiment de culpabilité permet à la victime de se sentir sujet. "J'avais 5 ans quand ça s'est passé... mais je n'ai pas dit non..." De mon côté, il me revient*

*d'accueillir ces ressentis et de tenter de les contrarier en opposant des éléments objectifs* », explique la victimologue Katia Lecœuche. Dans tous les cas, le temps du traumatisme n'est pas le temps civil et encore moins le temps judiciaire. « *Le traitement n'a pas vocation à effacer ce qui s'est passé. Il y a une empreinte de la victimisation. Reste à faire en sorte que la mémoire traumatique ne soit plus douloureuse pour reconnecter la vie.* » ■

## À SAVOIR

### Contacts utiles

#### Numéros d'urgence :

Police nationale : 17

ou 112 depuis un portable

Police municipale : 02 32 95 83 81

Samu social : 115

#### Numéros d'information

En cas d'agressions sexuelles ou sexistes et de harcèlement

Violences femmes info : 39 19

Viols femmes info : 0 800 05 95 95

#### Lieux d'information juridiques et de soutien

Maison de la justice et du droit –

Maison du citoyen, place Jean-

Prévost. Saint-Étienne-du-Rouvray.

Tél. : 02 32 95 40 43

Pavif (Pôle accueil violences

intrafamiliales), 19 rue Armand-Carrel,

Rouen. Tél. : 02 35 71 26 01

CIDFF de la Seine-Maritime

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles),

lieu d'écoute et de documentation, 33 rue du Pré-de-la-Bataille, Rouen.

Tél. : 02 35 63 99 99

#### Constat médical et dépôt de plainte

Casa (Centre d'accueil spécialisé pour les agressions). Centre hospitalier

universitaire (CHU) Charles-Nicolle, 1 rue de Germont, Rouen.

Tél. : 02 32 88 82 84

Commissariat de Saint-Étienne-du-Rouvray (police nationale), avenue

Olivier-Goubert. Tél. : 02 35 66 50 66

Hôtel de police de Rouen,

7, rue Brisout-de-Barneville.

Permanence d'une psychologue :

02 32 81 43 44 et permanence d'une

assistante sociale : 02 32 81 43 17.

### Élu-e-s communistes et républicains

Les restrictions budgétaires imposées par les gouvernements successifs aux collectivités locales ont atteint leurs limites. En effet, le risque est réel d'une plongée dans l'abîme de nombre de territoires par les vagues successives de mauvais coups : suppression de la taxe d'habitation, des emplois aidés, nouvelles mesures d'économies imposées aux collectivités locales de 13 milliards d'euros...

L'amputation de la moitié des principales ressources fiscales des communes va ébranler le rôle des collectivités locales comme amortisseur social à la crise qui touche durement la population.

Trop c'est trop. Ce n'est pas aux citoyens, à leurs services publics locaux, de payer les choix budgétaires du gouvernement. Les élu.e.s locaux que nous sommes refusent de mettre en œuvre l'austérité libérale voulue par le gouvernement.

Moins de dépenses de fonctionnement, c'est inévitablement moins de services publics pour nos populations, moins de subventions pour nos associations, moins de culture, de santé, de sport et de vie sur nos territoires. En raison de cela, nous affirmons notre opposition résolue à toutes ces dispositions gouvernementales et notre volonté de protéger nos collectivités.

**TRIBUNE DE** Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

### Élu-e-s Droits de cité mouvement Ensemble

La Région, la Métropole, la préfecture, la chambre de commerce, les transporteurs routiers, les bétonneurs sablent le champagne. Le gouvernement vient de déclarer d'utilité publique le contournement Est, en réalité la « Liaison A28-A13 ». Une autoroute à péage de 41 km permettant un passage des flux routiers en provenance du nord de l'Europe et de la France vers la vallée de la Seine, une « virgule » permettant d'accéder au sud sur la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Mais il ne s'avance pas sur sa part du financement (250 millions d'euros). Devant le refus du Département de l'Eure de verser sa quote-part, ce sont tous les Normands qui paient. 157 millions pour la Région, 66 pour la Métropole et 28,5 pour le Département. Ce n'est qu'un début !

Ce projet est inutile (les camions ne prendront pas une autoroute à péage), polluant pour les populations, hors de prix.

Les citoyen.ne.s et les élu.e.s directement concerné.e.s continueront à se battre. Nous avons dix ans pour convaincre, pour mener la bataille judiciaire et s'il le faut mettre des obstacles devant les bulldozers. Car les alternatives existent, contournement ouest quasi fait, transports gratuits, et surtout développement du fret ferroviaire.

**TRIBUNE DE** Michelle Ernis, Pascal Langlois.

### Élu-e-s socialistes écologistes pour le rassemblement

« La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente. »

Françoise Giroud

Vive l'égalité !

**TRIBUNE DE** David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

### Élu-e-s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

L'affaire Weinstein (le producteur hollywoodien) a généré une suite de réactions d'ampleur, mais il serait illusoire de penser que les maltraitances faites aux femmes ne concernent que certains milieux. Ce fléau sévit partout dans le monde artistique, politique mais aussi dans la rue, le métro, les lieux de travail et au sein des foyers. Une femme active sur cinq a dû faire face au cours de sa vie professionnelle à une situation de harcèlement sexuel et seulement 5 % de ces situations ont fait l'objet d'une plainte devant la justice. Au quotidien, les femmes sont trop souvent contraintes de subir des plaisanteries obscènes, des avances grivoises, des regards salaces ou des gestes déplacés, le plus souvent considérés comme de l'humour.

Il est urgent de faire cesser ces attitudes ! Il est possible et recommandé d'en parler ou de témoigner aux associations d'aide aux victimes de violences, dans les entreprises, d'alerter les militants syndicaux, le CHSCT et l'inspection du travail, voire de déposer plainte. Les femmes qui se lèvent aujourd'hui contre leurs agresseurs doivent servir d'exemple à toutes et à tous. Pour que cessent enfin toutes les formes d'oppression et d'exploitation !

**TRIBUNE DE** Philippe Brière, Noura Hamiche.

## BON À SAVOIR

# Comment j'y vais en transport en commun ?



PHOTO: M.-H.L.

**Les horaires et les plans des réseaux de transport en commun de toute la Normandie** peuvent désormais être consultés sur un seul site internet régional. Né du rapprochement avec [atoumod.fr](http://atoumod.fr), [commentjyvais.fr](http://commentjyvais.fr) permet de calculer un trajet en transport en commun de n'importe quel point et à destination de la Normandie. Trente-huit réseaux partenaires (train, car, bus, avion, bateau et vélo) présentent les multiples possibilités de se déplacer en Normandie.

## « Dialogue amical » à l'hôpital

L'association « Dialogue amical » a pour but de promouvoir toute action visant à aider, à soulager et accompagner les malades, les familles par l'écoute et le dialogue, dans une approche éthique de leur souffrance. Dans ce cadre, l'association a mis en place une action d'écoute aux urgences adultes du CHU Charles-Nicolle et de l'hôpital Saint-Julien (amener de l'écoute et de la convivialité dans les moments parfois un peu difficiles et stressants de l'attente aux urgences, voire faire une « médiation » avec le monde hospitalier...). L'association recherche des bénévoles prêts à s'investir dans cette action d'écoute et d'accompagnement aux urgences adultes du CHU, notamment sur le site de Saint-Julien. Le bénévole sera placé sous l'autorité d'un personnel soignant.

**CONTACT** [associationdialogueamical@gmail.com](mailto:associationdialogueamical@gmail.com) ou 06 37 78 32 04.

## PRÉVENIR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

En Normandie, en 2016, cent trois personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone, majoritairement pendant les périodes de chauffe. Il est donc préconisé de faire vérifier et entretenir systématiquement les systèmes de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes tous les jours, de maintenir en bon état les systèmes de ventilation, de respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion...

## HORAIRES

### ACTIVITÉS BRUYANTES

Les activités bruyantes des particuliers ne peuvent être effectuées que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 20 heures, les samedis de 9 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

### DATES DES VACANCES DE PRINTEMPS

#### Changement dans les centres de loisirs

Les dates des vacances de printemps ont été décalées, elles auront lieu du mercredi 25 avril après la classe au dimanche 13 mai, au lieu du 21 avril au 6 mai. Par conséquent, les dates d'accueil en centre de loisirs ont changé. Si nécessaire, les parents qui avaient inscrit leurs enfants peuvent modifier les dates initialement choisies, de manière prioritaire jusqu'au 8 décembre. Les parents dont les enfants n'étaient pas inscrits peuvent se rendre dans les guichets Unicité à partir du 9 décembre. Attention, il n'y aura pas d'accueil mercredi 25 avril après-midi.

## NOËL

### ANIMATION COMMERCIALE

L'UCA centre propose une animation commerciale à l'occasion des fêtes de Noël, du 6 au 21 décembre. Au programme : la visite du père Noël dans les commerces ; une quinzaine commerciale avec des lots à gagner (exposés dans la vitrine de Cuir boutique) et une diffusion de musique dans les rues.

## SENIORS

### COLIS DE NOËL

Tous les retraités de plus de 65 ans inscrits au service vie sociale des seniors sont conviés à venir retirer le colis mardi 12 ou mercredi 13 décembre à la salle festive. Un courrier indiquera les dates et les heures de distribution. En cas d'incapacité de se déplacer ou de faire enlever son colis par un proche, se signaler très rapidement auprès du service au 02 32 95 93 58.

## L'AMOUR DES FÉLINS

### APPEL AUX DONS

Dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray et la fondation 30 millions d'amis, l'association sottevillaise l'Amour des félins assure la capture des chats errants afin de les stériliser, et peut les garder temporairement si besoin. Comme une convalescence peut être longue et à un coût, un appel aux dons a été lancé. L'association a besoin de litière, de croquettes (et pâtée), d'essuie-tout, de désinfectant : javel, vinaigre blanc... (chaque box est désinfecté entre chaque convalescence), de vieilles serviettes de toilette, de plaids qui sont utilisés dans les cages de transport et box de convalescence.

**RENSEIGNEMENTS** au 06 76 04 78 84.



PHOTO: L. S.

# Agenda

## CITOYENNETÉ

**JEUDI 14 DÉCEMBRE**

### Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à 18 h 30, salle des séances de l'hôtel de ville. La réunion est publique.

## SANTÉ

**JEUDI 7 ET LUNDI 11 DÉCEMBRE**

### Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 7 décembre de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat, et lundi 11 décembre de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Meliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

## SOCIAL

**LUNDI 11, MARDI 12**

**ET MERCREDI 13 DÉCEMBRE**

### Un temps à son image

Comment s'habiller pour un entretien d'embauche ? Comment adopter une nouvelle image tout en restant soi-même ? Une coiffeuse, une esthéticienne-maquilleuse et une conseillère en image donneront conseils et astuces gratuitement.

Lundi 11 et mardi 12 décembre de 9 à 12 heures, et mercredi 13 décembre de 9 à 16 heures, Association du centre social de La Houssière.

► Renseignements et inscriptions au 06 83 03 01 50.

## ANIMATIONS

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE**

### Foire aux jouets

Le centre socioculturel Jean-Prévoist organise une vente de jouets d'occasion de 10 heures à 16 h 30.

► Renseignements au 02 32 95 83 66.

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE**

### Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

## CULTURE

### EXPOSITIONS

**JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE**

#### Emmanuel Dilhac

Graveur de formation, Emmanuel Dilhac peint, sculpte, colle, travaille la matière. Il définit lui-même sa peinture entre art brut, land art et art conceptuel. C'est un artiste « sans frontière » tout à la fois peintre et plasticien mais aussi chanteur, poète et musicien : « l'homme qui fait chanter les pierres ».

► Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

**JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE**

#### Estampes autour de Robert Chemin

L'Union des arts plastiques rend hommage à son ami Robert Chemin, graveur de talent, adepte du burin, de la pointe sèche, d'aquatinte et de gravure sur bois. Ses gravures sont nerveuses, pleines de poésie et d'inventivité. Il est entouré des plasticiens de l'UAP qui expose leurs estampes.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

**JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE**

#### Océanie

Exposition de photos et textes de présentation sur un continent peu connu du public réalisée par le centre socioculturel Georges-Brassens.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements : 02 32 95 17 33.

### CONCERTS

**MERCREDI 6 DÉCEMBRE**

#### Muzyka

Tchaïkovsky, Prokoviev, Rachmaninov... Les élèves des classes de piano du conservatoire et leurs camarades instrumentistes proposent un concert autour de la musique russe.

► 18 h 30, espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 89.

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE**

#### Déziré Académie

Manifestation annulée.

**MARDI 12 DÉCEMBRE**

#### Olivia Ruiz



PHOTO: CHRISTOPHERACKER

Quinze ans de carrière et cinq albums solos aux succès retentissants. Une énergie rock et sexy, entre femme fatale et femme enfant, des chansons tantôt rêveuses, tantôt engagées, un tempérament volcanique, assurément !

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

**MARDI 19, MERCREDI 20 ET JEUDI**

**21 DÉCEMBRE**

#### Concerts de Noël

Les élèves et les professeurs du conservatoire entraînent le public dans la féerie de Noël. Leur cadeau : trois belles soirées musicales et chorégraphiques !

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

### THÉÂTRE

**MARDI 5 DÉCEMBRE**

#### Rumeur et petits jours | Raoul Collectif



Un grand succès du Festival In d'Avignon 2016 ! Col roulé, chandail manches courtes, clope au bec : le décor est planté, nous voici dans les années 1970 devant le dernier round de cinq chroniqueurs dont l'émission doit disparaître sur décision des actionnaires. Alors, fichu pour fichu, autant se lâcher et emmener son auditoire dans un franc délire !

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

### DANSE

**SAMEDI 16 DÉCEMBRE**

#### La Nuit de la danse

Lire p. 3.

### ATELIER

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**

#### Danse avec Via Katlehong

Proposé par Le Rive Gauche et l'Association sportive Rouen université club. Pour danseurs amateurs et confirmés, une occasion de se perfectionner le temps d'un stage avec deux danseurs sud-africains de la compagnie Via Katlehong, en lien avec Via Kanana, programmé la veille au Rive Gauche.

► De 13 h 30 à 18 h 30. Université de Rouen. Inscriptions auprès de Magali Sizorn au 06 76 83 52 05.

## FESTIVAL

VENDREDI 1<sup>ER</sup>, SAMEDI 2  
ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

**Festival du livre de jeunesse de Rouen**

Lire p. 2.

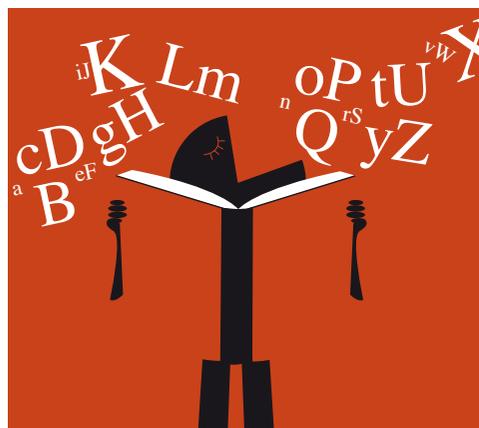
## LECTURE

MARDI 12 DÉCEMBRE

**Au secours, les mots m'ont mangé |  
Bernard Pivot**

L'atelier lecture « Les mots ont la parole » présente le livre de Bernard Pivot, *Au secours, les mots m'ont mangé*. « On déguste des phrases. On savoure des textes. On boit des paroles. On s'empiffre de mots. Écriture et lecture relèvent de l'alimentation. Mais la vérité est tout autre : ce sont les mots qui nous grignotent, ce sont les livres qui nous avalent. En vous souhaitant un excellent appétit... » Bernard Pivot. Avec la participation du conservatoire (viole, trompette, saxophone, basson et piano/chant).

► 19 heures, bibliothèque Elsa-Triolet.  
Entrée gratuite. Renseignements  
dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.



## LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

**SameDiscute**

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet.  
Entrée libre. Renseignements dans les  
bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

## MULTIMÉDIA

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

**MédiaThéCafé**

Apprendre à transférer les fichiers photo ou audio du smartphone vers une carte SD ou votre PC. Cet atelier multimédia s'adresse à un public détenant un smartphone sous système d'exploitation Android. Places limitées à 8 personnes.

► 10 heures, bibliothèque Elsa-Triolet.  
Entrée gratuite. Renseignements et réservations  
obligatoires dans les bibliothèques ou au  
02 32 95 83 68.

## JEUNE PUBLIC

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

**La tambouille à histoires**



PHOTO: J.L.

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invités à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots, mis en musique, à savourer en famille !

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet.  
Entrée gratuite. Renseignements dans  
les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

## Noces d'or

**JANINE ET GÉRARD JOUAN**  
**Quand l'amour débarque**

Ils se sont rencontrés au cinéma Jean-Jaurès, à Sotteville-lès-Rouen. À l'affiche, John Wayne, Henry Fonda et Robert Mitchum débarquaient en Normandie dans *Le Jour le plus long*. « Derrière mes amies et moi, il y avait une bande de copains, se souvient Janine. Ils nous ont dragouillées et les choses se sont arrêtées là. » Un mois plus tard, Janine revoit Gérard « et depuis, on ne s'est jamais séparés », sourient les deux amoureux. Cinquante ans plus tard, l'ancienne employée municipale et l'ancien ouvrier ont renouvelé leurs vœux en présence de leurs deux filles et deux petits-enfants... « *Un troisième est en route !* », se réjouit Janine. Bon débarquement à lui !



# État civil

## MARIAGES

Denis Lepla et Pascal Wiart, Erick Alliot et Céline Fèvre, Abdelhay Amhaour et Kamilia Ouled-Ali.

## NAISSANCES

Hidaya Belarbi, Lucile Bernier, Timéo Castro, Naïm Chikhi, Assiya El Amel, Éloïse Gibert, Kellya Govain Jue, Ilhan Günes, Maryem Hechmi, Ayoub Ketarsi, Shaima Nemri, Eden Oghogho, Aylan Racon.

## DÉCÈS

Marcel Mouric, Liliane Laderrière, Ali Hamoudi, Renée Petitpas, Agostino Barcellini, Jean Guégan, Jean Caquelard, Belgacem Talbi, Denise Oudart, Renée-Claude Delaporte, Sébastien Désert, Alain Rouleau, Brigitte Gauquelin, Maurice Carpentier, Marcelle Delamare, Pierre Leroy, Claudine Wallace, Pierre Roussel, Rémy Muller, Rabiâ Daanoun, Marcelle Colin.

# Être humain

Mercredi 8 novembre, à l'initiative des bibliothèques de la Ville, une quarantaine de jeunes Stéphanois-e-s ont rencontré Lilian Thuram. L'ancien international de football était venu défendre les valeurs portées par sa fondation qui milite pour l'éducation contre le racisme.



« Dans le football comme dans la vie en général, le plus important, c'est la rencontre avec les autres et avec d'autres modes de vie », a expliqué Lilian Thuram.

PHOTOS : J. L.

## Les coulisses de l'info

Peut-on partir de notre expérience du quotidien pour réfléchir sur le monde, ses inégalités et ses injustices ? La rencontre organisée entre des jeunes Stéphanois-e-s et l'ancien international de football Lilian Thuram a permis de constater que les mentalités étaient prêtes à changer mais qu'il restait du chemin à parcourir.

**B**ien sûr quand le champion du monde 98 arrive, il lui est bien difficile d'éviter le flot de questions des enfants qui le ramènent à sa carrière de footballeur international... Quitte à devoir se confronter avec des anachronismes inattendus. « Vous avez joué avec Michel Platini monsieur ? » Mais l'ex-défenseur axial n'a rien perdu de son agilité pour réorienter le débat vers les sujets qu'il défend depuis 2008 au titre de sa fondation : lutter contre le racisme et prôner à la fois

l'égalité entre les êtres humains et le respect de la singularité de chacun.

### Qui suis-je ?

En bon pédagogue, Lilian Thuram sait que le meilleur moyen de capter l'attention d'un auditoire âgé de 11 à 13 ans n'est pas de lui asséner des vérités toutes faites mais de lui raconter une histoire exemplaire. « Je suis né aux Antilles en 1972 et c'est en arrivant à Paris à l'âge de 9 ans que j'ai découvert que j'étais noir, indique Lilian Thuram. Mais



La rencontre avec Lilian Thuram était précédée d'une exposition sous forme d'ateliers ouverts sur le monde et l'autre.

*c'est quoi être noir ?* » Un jeune garçon tente une réponse : « *C'est une couleur de peau.* » Lilian Thuram rebondit : « *Ce n'est pas tout à fait celle de ton pull quand même. En fait, je crois que tu te dis que tu es noir parce que tout le monde te dit que tu es noir. De la même manière que certains essaient de nous faire croire qu'être noir, c'est moins bien que d'être blanc.* »

Lilian Thuram en profite alors pour revenir à son histoire personnelle : « *La chance que j'ai eue, c'est d'avoir grandi dans une cité parce que j'ai découvert le monde. J'avais des copains qui venaient du Liban, du Portugal et même de Thaïlande. J'ai pu grandir tout de suite en apprenant que le racisme n'avait pas d'importance.* » Un récit qui n'a pas manqué de trouver un écho auprès des enfants du Château blanc.

### Qui décide ?

Le débat lancé sur la question de l'identité

se poursuit alors sur les usages et les habitudes qui prennent le dessus sur la raison et la diversité des réalités. « *Qui fait le plus de corvées à maison ?* » demande Lilian Thuram. Sans surprise, les « mamans » arrivent en tête. « *C'est parce que les femmes ont plus l'habitude* », lance Jamshid, suivi aussitôt par de nombreux camarades... tous des garçons. Et un groupe de jeunes filles de renchérir : « *C'est toujours comme ça.* » De quoi relancer la discussion et reposer le sujet dans un contexte plus large. « *Depuis des siècles, les hommes sont dominants et ils ne veulent pas que les choses changent, explique Lilian Thuram. Comprendre ces mécanismes doit vous aider à ne pas les accepter et à changer ces mauvaises habitudes.* » À l'issue du débat, un seul mot s'est imposé : le respect... « *de la parole de l'autre d'abord* », comme une invitation aussi à mieux se faire entendre pour aller vers un monde plus juste et plus tolérant. ■

## À SAVOIR

### L'expérience du monde

Avant d'entamer le débat avec Lilian Thuram, les jeunes Stéphanois-e-s ont fait un détour à la bibliothèque Elsa-Triolet. Objectif : éveiller leur curiosité et susciter des questionnements sur les origines de l'être humain, la diversité des cultures du monde et les solutions pour vivre ensemble. Mise en place par l'association Les Petits Débrouillards en lien avec la fondation Lilian Thuram, cette exposition interactive a été conçue sur la base d'une démarche expérimentale. « *Faire des hypothèses, les mettre à l'épreuve et attendre les résultats. Tout est là* », explique Ogier Maillard, référent de l'association pour la Normandie. Une autre manière de créer les conditions du dialogue pour aller vers les autres.

**INFOS** Pour retrouver cette exposition en ligne, rendez-vous sur le site [lespetitsdebrouillards.org](http://lespetitsdebrouillards.org), premier réseau national d'éducation populaire à la science et par la science.

## ENTRETIEN

### « Apprendre à se connaître »

Lilian Thuram, footballeur international, champion du monde 1998, champion d'Europe 2000 et créateur de la fondation Lilian-Thuram, éducation contre le racisme

#### Quel message souhaitez-vous faire passer avec votre fondation ?

Le plus beau cadeau à faire aux enfants et à tout individu, c'est de l'amener à se questionner sur soi, à apprendre à se connaître pour élaborer une rencontre plus intelligente avec les autres. On apprend beaucoup de choses à l'école mais pas forcément qui on est. Par le biais de ma fondation, je souhaite aider les enfants à comprendre l'histoire de l'espèce humaine. Je voudrais qu'ils se posent les bonnes questions : pourquoi sommes-nous de la même famille ? Pourquoi y a-t-il des couleurs différentes ?

#### Avez-vous l'impression que nos sociétés ont progressé sur ces questions ?

Oui, j'observe que dans la société d'aujourd'hui des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'égalité homme/femme ainsi que dans nos rapports avec les personnes de couleurs différentes. Les avancées sont réelles mais je sais aussi qu'il faut continuer de dénoncer les injustices. Là encore, je crois qu'il faut sans cesse questionner les habitudes pour les changer dans le bon sens. Il faut également avoir conscience des rapports de force qui sont à l'œuvre dans ces processus inégalitaires et injustes. Le questionnement n'est pas suffisant. Il faut se souvenir de celles et ceux qui ont lutté pour l'égalité.

#### Le milieu sportif est-il une bonne école pour le bien vivre ensemble ?

Je suis souvent interpellé par de jeunes footballeurs même s'ils ne m'ont pas connu sur les terrains. Les enfants du foot ont la chance de pratiquer un sport collectif. Le sport favorise les rencontres avec des individus et des cultures différentes. Mon message est clair quand je parle aux enfants. Je leur dis de faire attention de ne pas se laisser enfermer dans des groupes ou dans des quartiers. Il faut accepter la complexité de toutes nos identités d'êtres humains.

# Jonathan Tamion, l'homme à la caméra

Portrait

Pendant de nombreuses années, Jonathan Tamion a rêvé de faire son cinéma. À 28 ans, ce jeune Stéphanois est sur le point de crever l'écran et de réaliser son premier film, avec les moyens d'un professionnel.

**T**out en s'efforçant de « *rester prudent et de prendre du recul* », Jonathan Tamion reconnaît qu'il vit une « *expérience unique* ». Depuis septembre 2017, ce jeune Stéphanois de 28 ans fait partie du groupe des trois heureux élus qui ont intégré le dispositif « Talents en court ». Ce programme, développé pour la première fois en Normandie et soutenu notamment par le Centre national de la cinématographie (CNC) est destiné à accompagner de jeunes aspirants réalisateurs. « *On nous a dit qu'on entrait dans la cour des grands, rappelle Jonathan. Tout à coup, tout devient possible.* » Pendant un à deux ans, Jonathan Tamion sera donc suivi et assisté par des professionnels pour mener à bien son projet de court-métrage. « *Je ne pars pas de la page blanche mais je sais qu'il reste encore du chemin à parcourir.* » En quelques semaines pourtant, bien des choses ont changé. D'abord avec un passage au festival Off-Courts de Trouville à la mi-septembre. « *Une expérience euphorisante, durant laquelle nous avons dû réaliser un court-métrage en 48 heures.* » Qui peut le moins, peut le plus... Prochaine étape, un séjour intensif de deux jours au Moulin d'Andé au sein du Centre des écritures cinématographiques (CECI). « *J'avoue que je n'étais pas forcément préparé à ça* », confie Jonathan Tamion, qui mesure néanmoins le chemin parcouru.

## Flash-back

« *Mon coup de cœur de cinéma a eu lieu chez mes grands-parents quand j'ai regardé Le jour se lève de Marcel Carné. J'avais 14 ans.* » Le virus est pris. Un peu plus tard, il y aura un premier court-métrage réalisé avec des camarades au lycée Le Corbusier et puis des centaines de films vus et revus pour éduquer le regard. Mais le milieu du cinéma n'est pas facile à intégrer. Pendant longtemps Jonathan Tamion



PHOTO: J.-P.S.

laisse ses ambitions en veille jusqu'à une rencontre il y a un an avec un producteur rouennais, Jabran production. « *Cette équipe avait mis en place une école libre du cinéma, ouverte à des amateurs. J'ai franchi le pas.* » Comme un avant-goût de « Talents en court », il s'agit déjà de s'initier auprès de professionnels pour développer sa propre création. « *Et puis, il y a eu le déclic de l'attentat à Saint-Étienne-du-Rouvray. Je me suis dit que la vie était courte et qu'il fallait que je fasse ce que j'aimais. Ça a débloqué l'écriture de mon projet.* »

Depuis lors, Jonathan Tamion n'en finit pas de tourner. Un de ses derniers courts-métrages, intitulé « Regards croisés » a d'ailleurs été réalisé au parc Henri-Barbusse. Souvent seul lorsqu'il écrit ses films, Jonathan Tamion demeure aussi attaché à des valeurs de partage et d'échange. « *Je crois que j'ai choisi le cinéma parce que c'est l'art le plus global qui soit et qu'on peut le partager avec les gens en les invitant à s'exprimer sur notre propre création.* » ■